

Association canadienne de gestion des achats

GUIDE DU PROGRAMME D'ACCREDITATION

Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement



*METTEZ EN APPLICATION DES CONNAISSANCES DE CALIBRE MONDIAL POUR FAIRE PROGRESSER
VOTRE CARRIÈRE ET VOUS ASSURER D'UN AVANTAGE CONCURRENTIEL*

apa^{MD}
APPROVISIONNEUR
PROFESSIONNEL
AGRÉÉ

Des professionnels en gestion de la chaîne d'approvisionnement

Amélioré. Exceptionnel.

ASSOCIATION CANADIENNE DE GESTION DES ACHATS

L'Association canadienne de gestion des achats (ACGA) est la plus importante association à l'intention des professionnels de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au Canada. Comptant plus de 40 000 membres et participants au programme œuvrant dans tous les secteurs de l'économie canadienne, l'ACGA constitue la principale source de formation et de perfectionnement professionnel pour les professionnels de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au Canada.

Les programmes de formation et de perfectionnement des membres sont offerts par les corporations provinciales et territoriales avec le soutien du siège social de l'ACGA. Le titre d'approvisionneur professionnel agréé (a.p.a.) accordé par l'ACGA est le plus élevé qui soit dans l'enseignement au Canada de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

NOTRE VISION

L'Association canadienne de gestion des achats (ACGA) vise à être reconnue comme chef de file en matière de développement et d'avancement de la gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement de calibre mondial.

NOTRE MISSION

L'Association canadienne de gestion des achats se consacre à répondre aux besoins des spécialistes et des entreprises œuvrant dans le domaine de la gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement en faisant progresser la valeur stratégique de la gestion de la chaîne d'approvisionnement par la formation continue, les normes en matière de pratique professionnelle, la défense et la promotion de la profession, la recherche, les partenariats et le réseautage.

L'APPROVISIONNEUR PROFESSIONNEL AGRÉÉ (A.P.A.)

Le titre d'approvisionneur professionnel agréé est la distinction la plus recherchée dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, car il établit la norme nationale d'excellence dans la profession. Un programme complet d'accréditation atteste que le détenteur du titre d'a.p.a. a atteint le plus haut degré de compétence. Le respect du code de déontologie assure le plus haut niveau d'intégrité. En outre, l'exigence relative au perfectionnement professionnel continu assure le maintien d'un niveau élevé de compétences.

Comme l'approvisionnement, l'exploitation, la logistique et tous les volets de la gestion de la chaîne d'approvisionnement sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans les entreprises, les employeurs profitent des compétences uniques et distinctives des a.p.a.

Les approvisionneurs professionnels agréés sont reconnus comme des spécialistes de la gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement qui offrent aux entreprises un leadership novateur permettant de bénéficier d'un avantage concurrentiel dans le marché mondial.

POURQUOI DEVENIR UN APPROVISIONNEUR PROFESSIONNEL AGRÉÉ?

Influence : Les approvisionneurs professionnels agréés sont considérés comme l'autorité première en gestion de la chaîne d'approvisionnement. Ils sont les leaders stratégiques et les décideurs.

Avancement : Au moment de combler des postes en gestion de la chaîne d'approvisionnement, les employeurs recherchent de plus en plus souvent des candidats possédant le titre d'approvisionneur professionnel agréé ou inscrits au programme d'a.p.a.

Rémunération : Les personnes détenant le titre d'a.p.a. gagnent 30 % de plus par année que leurs collègues n'étant pas agréés, selon un sondage sur les salaires effectué par l'ACGA, *Purchasing b2b* et MM&D.

Perspective mondiale : Les chaînes d'approvisionnement ont une portée mondiale, et l'a.p.a. est un collaborateur clé pour assurer la compétitivité et le succès de toute entreprise, en tous lieux.

Satisfaction : Après avoir suivi un programme rigoureux, les a.p.a. obtiennent le titre le plus respecté dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et ils se distinguent des autres personnes qui exercent leur métier dans le domaine.



LE TITRE D'A.P.A. EST-IL UTILE POUR VOUS?

- Voulez-vous faire carrière ou améliorer vos possibilités d'avancement dans le domaine essentiel, stratégique et dynamique de la gestion de la chaîne d'approvisionnement?
- Êtes-vous un spécialiste occupé qui désire acquérir des compétences concrètes pouvant être utilisées directement dans votre milieu de travail?
- Occupez-vous actuellement ou comptez-vous occuper un poste au niveau de la gestion ou de la direction?

Si vous avez répondu par l'affirmative à l'une de ces questions, le titre d'a.p.a. vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice de fonctions de leadership dans tous les secteurs de l'économie mondiale, dont les services, la distribution, la fabrication et le secteur public.

ACCREDITATION DES A.P.A.

Appelé Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement, le programme d'accréditation des a.p.a. a été remanié et amélioré. En vertu du nouveau programme, l'accent est mis sur la gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement plutôt que sur les achats, afin de répondre aux besoins en évolution du marché. Il s'agit du programme le plus complet qui est offert.

Équilibré pour présenter des connaissances avancées sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des compétences en affaires de haut niveau, le programme d'accréditation des a.p.a. est axé sur les compétences et son contenu est entièrement intégré. Il est conçu pour que les connaissances acquises puissent être appliquées immédiatement dans le milieu du travail.

L'ACGA collabore étroitement avec des établissements d'enseignement partout au Canada, et les cours du programme d'accréditation des a.p.a. sont donnés par des spécialistes experts et d'éminents universitaires.

VISION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

Vision du programme

Le titulaire du titre d'a.p.a. est reconnu comme le professionnel de la gestion de la chaîne d'approvisionnement qui dispense un leadership stratégique innovateur aux entreprises en vue de les doter d'une capacité concurrentielle stratégique et d'un avantage concurrentiel soutenu.

Objectifs du programme

- Développer un produit professionnel (a.p.a.) dont les connaissances, les aptitudes et les qualités répondent aux besoins et aux attentes du marché.
- Développer un produit professionnel (a.p.a.) possédant une compétence unique et distincte en vue de différencier l'a.p.a. des autres professionnels dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.
- Développer une masse critique de professionnels de la gestion de la chaîne d'approvisionnement capables de dépasser les attentes de la clientèle et de mettre en pratique, tout au long de leur carrière, les compétences propres aux professionnels de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES EMPLOYEURS

Le Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement a été conçu pour répondre aux besoins des employeurs qui recherchent à la fois des spécialistes de la chaîne d'approvisionnement et des gestionnaires stratégiques. En raison du marché qui évolue, de nouvelles compétences sont exigées de la part des professionnels de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les employeurs recherchent une norme exceptionnelle de leadership en gestion de la chaîne d'approvisionnement en vue d'intégrer une valeur ajoutée à leur entreprise. Plus précisément, on s'attend du professionnel de la gestion de la chaîne d'approvisionnement qu'il...

- soit un leader **stratégique**;
- possède une perspective d'**intégration**; et
- soit un **décideur** compétent.

Le processus menant à l'obtention du titre d'a.p.a. ainsi que le maintien de votre certification vous fourniront les outils nécessaires pour atteindre et dépasser ces attentes élevées.

SURVOL DU PROGRAMME

Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement

Pour obtenir le titre d'a.p.a., les candidats doivent répondre aux exigences suivantes :

- Réussir huit modules portant sur les principaux points de la gestion de la chaîne d'approvisionnement :
 - Gestion de la chaîne d'approvisionnement
 - Gestion de l'approvisionnement et des achats
 - Logistique et transport
 - Gestion des opérations et des processus
 - Gestion des connaissances
 - Sourcing mondial
 - Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le secteur public
 - Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les services, les biens d'investissement et les grands projets

- Réussir six ateliers interactifs portant sur les compétences en affaires de haut niveau :
 - Leadership et professionnalisme
 - Négociation
 - Communication et compétences relationnelles
 - Appels d'offres, préparation et gestion des contrats
 - Commerce international et multiculturel
 - Éthique et responsabilité sociale

- Réussir un cours d'une semaine en résidence – Permet de consolider et d'intégrer les connaissances acquises dans les modules et les ateliers et d'affiner les compétences en gestion et en leadership.

- Réussir l'examen final – Permet d'évaluer les connaissances acquises pendant le programme et l'expérience pratique.

- Avoir acquis l'expérience pratique minimale – Minimum de trois ans d'expérience progressive dans n'importe quel aspect de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.



EN QUOI CONSISTE LA GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT?

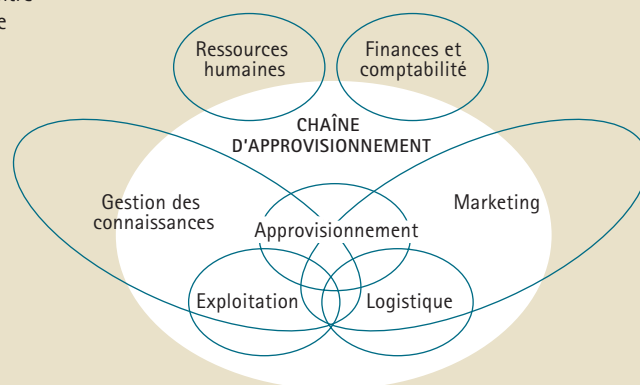
L'ACGA définit la gestion de la chaîne d'approvisionnement comme suit :

Il s'agit du processus consistant à gérer stratégiquement le flux des biens, des finances et des connaissances, de même que les relations au sein des entreprises et entre celles-ci, en vue d'atteindre une valeur économique accrue grâce à :

- l'appui des objectifs stratégiques de l'entreprise;
- la participation à l'atteinte de la compétitivité stratégique de l'entreprise;
- la participation à l'amélioration de l'avantage concurrentiel de l'entreprise;
- l'augmentation de la satisfaction de la clientèle.

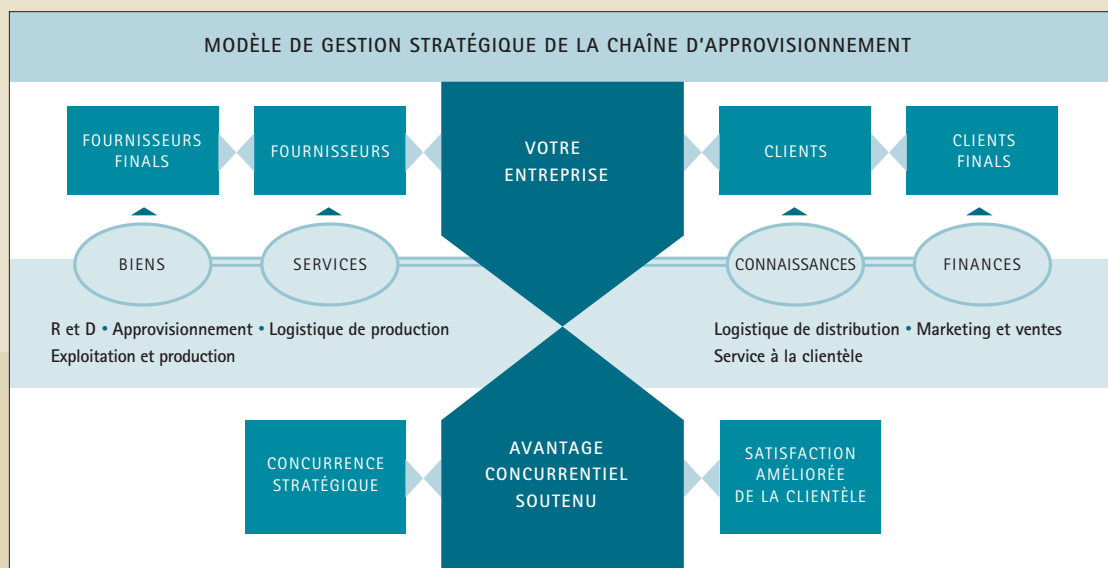
Domaines de connaissances

Les principaux domaines de connaissances en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement (approvisionnement, exploitation et logistique) s'intègrent aux domaines de connaissances connexes (marketing, finances et comptabilité, ressources humaines et gestion des connaissances).



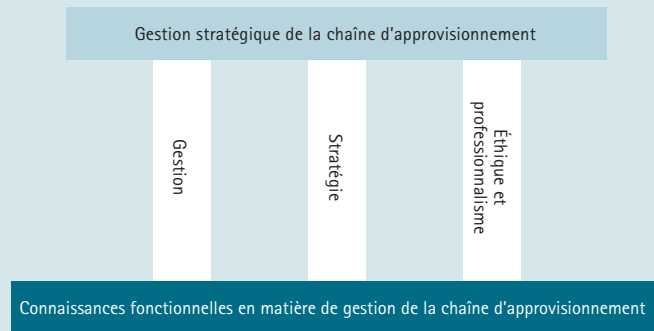
La chaîne de valeur intégrée

Aujourd'hui, les entreprises se fient de plus en plus aux chaînes d'approvisionnement pour réussir dans l'économie mondiale en réseau. Comme les relations dépassent les frontières classiques des entreprises, ces dernières gèrent les processus d'affaires dans une chaîne de valeur intégrée comportant plusieurs sociétés.



Champ d'exercice : les « trois piliers »

Le champ d'exercice de la gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement se compose de trois piliers, soit la gestion, la stratégie et le professionnalisme, qui reposent sur une fondation solide formée par les connaissances fonctionnelles en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement.



Domaines de mise en pratique

La gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement est mise en pratique dans les domaines suivants :

- Marché national et marché international
- Secteur privé et public
- Biens et services

La conception du Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement se fonde sur ce point de vue exhaustif et stratégique du domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

Présentant des caractéristiques uniques et distinctives, le nouveau Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement se distingue de tout autre programme offert à l'heure actuelle en Amérique du Nord.

Axé sur les compétences – Les compétences de haut niveau du bloc de connaissances de la profession forment la base de l'apprentissage destiné aux candidats. Ces compétences englobent les principales connaissances, aptitudes et qualités recherchées de nos jours chez un professionnel de la gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement. En d'autres termes, les compétences constituent la réponse à la question suivante : Que peut faire un professionnel de la gestion de la chaîne d'approvisionnement?

Évolutif – Notre programme axé sur les compétences reflète le fait que les connaissances, les aptitudes et les qualités d'un professionnel de la gestion de la chaîne d'approvisionnement doivent progresser au même rythme que sa carrière. Ainsi, l'évolution des participants devrait suivre le cheminement suivant : conseiller tactique en renseignements commerciaux en début de carrière, décideur opérationnel à la mi-carrière et leader stratégique au sommet de la carrière.

Équilibré et complet – Le programme propose des modules et des ateliers interactifs qui assurent un équilibre entre les connaissances de base de la chaîne d'approvisionnement (modules) et les compétences avancées en matière de gestion d'affaires et générale (ateliers interactifs). Il s'agit du programme le plus complet portant sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement offert actuellement.

Stratégique et intégré – Tous les modules et ateliers interactifs sont de nature stratégique. Ils sont constamment reliés aux objectifs de l'entreprise et s'intègrent entièrement les uns aux autres. Le cours en résidence d'une semaine chapeaute le programme et vise à consolider l'apprentissage ainsi qu'à perfectionner les techniques avancées que constituent l'analyse, la synthèse et l'évaluation.

Théorique et pratique – Le programme est conçu pour être suivi parallèlement à un emploi à temps plein. Les candidats mettront immédiatement en application leurs connaissances en milieu de travail, combinant harmonieusement la théorie et la pratique. Une approche par cas met l'accent sur les compétences en leadership, le processus décisionnel et le travail d'équipe en mettant de l'avant les choix que doivent faire chaque jour les gestionnaires.

Actuel et opportun – Les lectures proposées sont tirées de manuels, mais aussi d'ouvrages actuels : revues spécialisées, magazines professionnels et d'affaires et publications du secteur. Le programme est entièrement et continuellement révisé et mis à jour.

Excellents formateurs – Des professeurs spécialisés en gestion ainsi que des professionnels chevronnés de la gestion de la chaîne d'approvisionnement enseignent le contenu des modules et animent les ateliers afin d'assurer une expérience d'apprentissage équilibrée.

Favorise la participation – Apprendre par la pratique, telle est la philosophie de l'ACGA. Le modèle d'apprentissage du programme centré sur l'adulte reconnaît l'apport d'une expérience diversifiée par les participants. Les candidats partagent des difficultés et explorent des solutions au moyen de simulations, d'exercices individuels et de discussions en groupe. L'interaction entre pairs est fortement encouragée.



OFFRE DU PROGRAMME

Le Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement est offert par l'intermédiaire des corporations provinciales et territoriales de l'ACGA. Les candidats peuvent suivre les modules selon l'une ou l'autre de ces formules : cours avec formateur ou étude autonome. Les corporations offrent pour les modules des cours avec formateur aux endroits où le nombre d'inscriptions est suffisant.

Modules : Les modules avec formateur sont donnés en classe. Chaque module est constitué d'une série de cours du soir hebdomadaires d'une durée de trois heures chacun, pendant treize ou sept semaines.

Les modules peuvent également être suivis par correspondance de façon autonome à l'aide de manuels imprimés. Les modules d'autoformation sont jumelés à un babillard électronique et à des ressources sur Internet.

Ateliers interactifs : La durée de chaque atelier interactif est de deux ou trois jours. En raison de la nature interactive des ateliers, ceux-ci sont uniquement offerts dans une salle de cours et dirigés par un animateur professionnel.

Admission

Veuillez communiquer avec votre corporation provinciale ou territoriale de l'ACGA pour savoir où et quand il est possible de s'inscrire au Programme de leadership en gestion stratégique de l'approvisionnement.

Langue

L'ACGA étant une association nationale, le programme est offert dans les deux langues officielles du Canada, soit en français et en anglais.

Durée

La durée du programme est de 36 mois parallèlement à un emploi à temps plein. Une prolongation sera accordée aux personnes qui ont interrompu leurs études pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Coût

Veuillez communiquer avec votre corporation pour obtenir de l'information sur le coût du Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement.



CONDITIONS D'ADMISSION

Connaissances préalables en gestion des affaires

La nature et le niveau du contenu du programme exigent que les candidats, avant leur inscription, aient un bon aperçu du fonctionnement des gens et des entreprises, des rouages du marché et des méthodes de comptabilité permettant aux entreprises de gérer efficacement leurs revenus et leurs dépenses.

On s'assure ainsi que les personnes qui s'inscrivent au programme possèdent les connaissances de base générales en gestion des affaires dans les domaines connexes à la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Ces connaissances préalables permettront aux candidats de tirer le maximum du programme.

Les personnes qui ont réussi un programme menant à un baccalauréat en gestion des affaires dans une université canadienne seront réputées avoir satisfait aux conditions d'admission. En ce qui concerne les autres candidats potentiels, ils devront suivre 10 cours universitaires dans un établissement d'enseignement postsecondaire dans l'un des domaines de gestion des affaires suivants :

- Introduction à la gestion
- Comptabilité
- Finances
- Communications d'affaires
- Économie
- Marketing
- Comportement organisationnel

Veillez communiquer avec votre corporation provinciale ou territoriale de l'ACGA pour obtenir de plus amples renseignements, y compris une liste des cours offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire de votre province ou de votre territoire qui sont admissibles pour fournir les connaissances préalables en gestion des affaires.

Documents relatifs aux connaissances préalables

Il est nécessaire de fournir des documents qui confirment l'acquisition de connaissances préalables en gestion des affaires.

Sont exigés des documents officiels délivrés par une université, un collège ou un établissement d'enseignement postsecondaire canadien qui indiquent les renseignements suivants :

- le diplôme obtenu en gestion, le cas échéant, ou
- le relevé de notes – les notes de passage seront déterminées par l'établissement où le cours a été suivi; accompagné de :
- la description des cours, y compris le nombre d'heures d'étude consacrées à chaque cours.

Si le cours a été suivi à l'extérieur du Canada, les candidats devront se procurer les documents étrangers préalablement évalués par un organisme officiel d'évaluation des équivalences (tel que le World Education Service (www.wes.org) ou le Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (www.icascanada.ca)). Les résultats de l'évaluation doivent ensuite être fournis avec les relevés de notes.

Équivalences

En sa qualité de programme d'accréditation professionnelle, le Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement est unique en raison de sa conception, de sa structure et de son contenu. Toutefois, certains candidats potentiels auront acquis des connaissances similaires dans le cadre d'un programme d'études universitaires à temps plein au Canada ou dans un programme équivalent suivi à l'étranger. Ces candidats pourraient être exemptés de certains modules et de certains ateliers; par contre, certains éléments du programme d'accréditation demeurent obligatoires.

Pour préserver l'intégrité du titre professionnel, les équivalences sont accordées en fonction du programme seulement. Les connaissances préalables doivent avoir été acquises en vertu d'un programme menant à un diplôme universitaire reconnu par l'ACGA. Les cours suivis à l'extérieur des programmes reconnus ne seront pas évalués.

Communiquez avec votre corporation de l'ACGA pour obtenir la liste des programmes reconnus et des exemptions possibles.

ÉVALUATION

L'attribution du titre d'a.p.a. est fondée sur les notes obtenues pour chaque module, chaque atelier interactif, le cours d'une semaine en résidence et l'examen final. L'évaluation sera cumulative, toutes les connaissances acquises contribuant à la note pour l'ensemble du programme.

La note de passage est de 60 %. Elle sera calculée à partir des volets suivants du programme :

Modules	30 %
Ateliers interactifs	15 %
Cours d'une semaine en résidence	10 %
Examen final	45 %
	<hr/>
	100 %

L'évaluation de chaque volet est effectuée comme suit :

Modules

Combinaison d'exercices individuels et en groupe, discussions en classe, rédaction de rapports sur des études de cas et examen à la fin de chaque module.

Ateliers interactifs

Présentation d'une analyse de cas ou d'un projet.

Cours d'une semaine en résidence

Présentation d'une analyse de cas ou d'un projet.

Examen final

Première partie : questions portant sur un cas bref, et deuxième partie : analyse de cas complète.

Le rendement des candidats sera évalué pendant toute la durée du programme. Des rapports périodiques seront remis en janvier et en juin de chaque année.

Notes de passage

EXIGENCE	NOTES OBTENUES	CONSÉQUENCE POUR LE CANDIDAT
Module ou atelier interactif	Moins de 60 % mais plus de 50 %	Il reçoit une lettre d'avertissement
Module ou atelier interactif	Moins de 50 %	Il doit subir une épreuve supplémentaire (analyse de cas ou projet)
Cours d'une semaine en résidence	Moins de 50 %	Il doit subir une épreuve supplémentaire (analyse de cas ou projet)
Examen final	Peu importe si la note globale de 60 % est atteinte, si la note obtenue est moins que 50 %	Il doit reprendre l'examen

CALENDRIER

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER SEMESTRE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE **DEUXIÈME SEMESTRE** JANVIER À JUIN

Titre	Titre
M-13 Gestion de la chaîne d'approvisionnement	M-13 Gestion de l'approvisionnement et des achats
AI-2 Leadership et professionnalisme	AI-2x2 Négociation

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE **DEUXIÈME SEMESTRE** JANVIER À JUIN

Titre	Titre
M-13 Logistique et transport	M-13 Gestion des opérations et des processus
AI-3 Communication et compétences relationnelles	M-7 Gestion des connaissances

TROISIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE **DEUXIÈME SEMESTRE** JANVIER À JUIN

Titre	Titre
AI-2 Appels d'offres, préparation et gestion des contrats	M-7 Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le secteur public
M-7 Sourcing mondial	M-7 Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les services, les biens d'investissement et les grands projets
AI-2 Commerce international et multiculturel	AI-3 Éthique et responsabilité sociale

MAI-JUIN

Cours d'une semaine en résidence

Examen final

M = Module
13 = 13 semaines
7 = 7 semaines

AI = Ateliers interactif
2 = 2 jours
3 = 3 jours

Remarque : Ce calendrier s'applique à un programme qui commence en septembre. Le cours d'une semaine en résidence et l'examen final ont lieu chaque année en mai-juin.

MODULES

Les modules portent sur des compétences fonctionnelles qui mettent l'accent sur les fondements techniques de la profession de gestionnaire de la chaîne d'approvisionnement de façon intégrée.

Les modules font largement appel à la participation. Ils comprennent des discussions facilitées d'études de cas, des exercices individuels et en groupe, et la rédaction de rapports sur des études de cas.

Le programme comprend 8 modules au total, certains de 13 semaines et d'autres, de 7 semaines.

Modules de 13 semaines

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Dans ce module, les candidats auront une vue d'ensemble de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et en reconnaîtront la nature essentielle, stratégique et dynamique. Posant les bases des modules et ateliers suivants, ce module porte sur des éléments d'importance stratégique : définition de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour une entreprise, évaluation du risque lié à la chaîne d'approvisionnement et exécution d'une vérification de la responsabilité sociale liée à la chaîne d'approvisionnement. La correspondance entre les objectifs organisationnels et la conception de la chaîne d'approvisionnement est un sujet déterminant en accord avec notre approche stratégique, soit le fait que nous soutenons la notion de la pluralité au chapitre de la gestion des chaînes d'approvisionnement. Ce module vous fournira les outils nécessaires pour analyser les chaînes d'approvisionnement et faire des recommandations qui visent à en améliorer la performance.

Gestion de l'approvisionnement et des achats

Ce module souligne la différence entre les achats, l'approvisionnement et la chaîne d'approvisionnement. Décrivant de façon détaillée les différences entre les aspects stratégique et tactique de l'approvisionnement, il traite du processus d'approvisionnement et du rôle de la fonction d'approvisionnement au sein de l'entreprise. Ce module vous fournira les outils qui vous permettront de prendre la décision d'acheter ou de fabriquer et d'effectuer des analyses de prix et de coûts efficaces. Il portera également sur les aspects importants de la sélection et de l'évaluation des fournisseurs ainsi que sur les technologies nouvelles

et existantes dans le domaine de l'approvisionnement électronique. Une comparaison des caractéristiques de l'approvisionnement en services et de celles de l'approvisionnement en produits sera également effectuée.

Logistique et transport

Ce module explore le rôle crucial de la logistique dans la gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement ainsi que son rapport avec l'approvisionnement.

Les candidats se familiariseront avec les principales activités de logistique que sont le transport, l'entreposage et la gestion des stocks. Il sera également question d'une multitude d'outils d'analyse et d'outils technologiques tels que la comptabilité par activités, le coût total de possession et les systèmes de gestion d'entrepôt. Seront aussi abordés des aspects du domaine du transport, comme le choix modal et la réglementation du secteur, ainsi que l'impartition de la logistique par l'intermédiaire des fournisseurs de services logistiques des fournisseurs de services logistiques. Vous apprendrez comment élaborer une stratégie de logistique personnalisée pour votre entreprise et prendre des décisions stratégiques fondées sur les concepts et les options de transport les plus actuels.

Gestion des opérations et des processus

La nature des opérations et le système de transformation grâce auxquels une entreprise et une chaîne d'approvisionnement complète ajoutent de la valeur à un produit ou un service constituent le point de départ de ce module. Vous apprendrez à utiliser divers outils en vue de gérer et d'améliorer les processus de la chaîne d'approvisionnement. Le juste-à-temps, la production allégée, l'analyse du flux des processus (capacité, goulots d'étranglement) et la gestion de la qualité feront partie des points d'intérêt abordés. Vous obtiendrez un aperçu complet des exigences en matière de planification et de contrôle, telles que le programme directeur, la planification des besoins en matières (MRP) et la gestion du rendement. Il sera également question des notions de base de la gestion de projet. Ce module situe la gestion des opérations dans le contexte stratégique des opérations internationales et de l'exploitation des opérations.

Modules de 7 semaines

Gestion des connaissances

Pour le professionnel de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des connaissances suppose la capacité de faire des recommandations et de prendre des décisions concernant le partage de l'information, la diffusion des connaissances et l'utilisation des technologies de l'information. Ce module vous permettra de vous familiariser avec le processus de gestion des connaissances : les données sont converties en information, laquelle sert à créer des connaissances. Les connaissances, à leur tour, guident l'action, menant à des résultats. Vous apprendrez quelles sont les principales applications de TI en matière de gestion des connaissances, ce qui comprend l'entreposage des données, le système ERP et les systèmes de gestion des achats. Il sera également question des innovations en matière de sécurité de l'information, tels que le chiffrement, les pare-feu et les logiciels espions, de même que les ententes de confidentialité.

Sourçage mondial

Élément essentiel de toute stratégie d'approvisionnement, le sourçage mondial constituera le sujet principal de ce module. Dans le contexte actuel, il est particulièrement important d'intégrer les décisions portant sur le sourçage mondial à la logistique de production et de tenir compte du coût total du sourçage mondial comparativement au sourçage intérieur. Ce module analyse le sourçage dans les pays à faibles coûts à la fois du point de vue des obstacles et des facilitateurs. De l'Afrique et de l'Asie en passant par l'Europe et l'Amérique latine, vous connaîtrez les rouages du sourçage international, y compris le sourçage sous l'ALENA aux États-Unis et au Mexique. Ce module aborde également les types d'intermédiaires (courtiers en douanes, fournisseurs de services logistiques, sociétés de commerce international), ainsi que le fret et les conditions de paiement. Vous apprendrez à évaluer les différentes solutions de sourçage mondial et à communiquer dans un contexte interculturel.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le secteur public

Dans ce module, vous explorerez les caractéristiques uniques de l'approvisionnement dans différents domaines du secteur public, soit notamment Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, l'approvisionnement et la logistique militaires, les sociétés d'État et l'approvisionnement des gouvernements provinciaux et des administrations municipales. Vous apprendrez le fonctionnement des consortiums d'achat et comment entreprendre un processus d'appel d'offres. Les questions d'éthique dans le secteur public seront également abordées.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les services, les biens d'investissement et les grands projets

Les chaînes d'approvisionnement du secteur des services peuvent être considérablement différentes de celles qui portent sur un produit. Ce module porte sur la gestion de la demande et de la capacité, ainsi que sur l'analyse des dépenses liées aux services en vue d'élaborer ou de rehausser une stratégie d'achat de services. On se penchera ainsi sur les questions complexes que sont la création et la mise à jour d'un énoncé des travaux (EDT) et d'un contrat de niveau de service. Le module traitera tout particulièrement des facteurs distinctifs en jeu pour l'investissement dans les biens d'équipement et l'approvisionnement pour les grands projets.

ATELIERS INTERACTIFS

Les ateliers interactifs permettent d'acquérir des compétences de haut niveau en gestion et en affaires.

En raison de leur nature même, les ateliers font largement appel à la participation. Dirigés par un modérateur, les ateliers interactifs regroupent des exercices individuels et en groupe.

Le programme comprend six ateliers interactifs au total, dont la durée est de deux ou trois jours chacun.

Leadership et professionnalisme (2 jours)

Cet atelier vise à développer les aptitudes des candidats au titre d'a.p.a. à devenir des leaders et de véritables professionnels en gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les candidats développeront des compétences en leadership, comme former et diriger des équipes d'employés affectés à la chaîne d'approvisionnement, faciliter la collaboration au sein des groupes et des entreprises et entre ceux-ci, et acquerront des aptitudes en matière d'encadrement et de gestion des changements. Ils établiront la comparaison entre divers points de vue (celui du suiveur, du bureaucrate, de l'administrateur et de l'anticonformiste) et celui du leadership. De plus, les candidats auront la possibilité d'élaborer des profils de leader à partir de leur propre expérience. Cet atelier comporte également une discussion sur la certification des professionnels de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et sur le passage des achats à la gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement.

Négociation (2 jours, à deux reprises)

Tout gestionnaire doit posséder des aptitudes pour la négociation, surtout ceux qui ont la responsabilité de gérer une chaîne d'approvisionnement. Cet atelier constitue un guide en vue de mener des négociations fructueuses ou d'y participer. Vous analyserez le processus entier de négociation et apprendrez les activités et les techniques à utiliser depuis l'étape de la préparation jusqu'aux négociations face à face. L'atelier porte sur la compréhension de l'autre négociateur, sur l'attitude à adopter face au déséquilibre des pouvoirs et sur la manière de voir au-delà de l'affaire en vue de bâtir des relations à long terme. Les activités interactives, dont la simulation de négociations et les jeux de rôles, seront à l'honneur et permettront aux participants de raffiner leurs propres compétences de négociateurs.

Communication et compétences relationnelles (3 jours)

Les aptitudes à écouter, la communication parlée et écrite, le pouvoir de persuasion et la capacité d'expliquer des problèmes complexes à tous les échelons de l'entreprise et concernant la chaîne d'approvisionnement sont des qualités que doit posséder le professionnel de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. La capacité d'établir des relations interorganisationnelles efficaces en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement constitue une autre qualité importante. Cet atelier porte sur la manière de créer et de faire des présentations claires et de communiquer oralement de façon professionnelle en portant une attention particulière au contenu, à l'intérêt et au style. La communication non verbale, comme l'apparence et le langage corporel, sera également explorée. On vous conseillera sur la manière de produire des rapports et des communications écrites clairs, concis et convaincants, et on vous indiquera les choses à faire et à ne pas faire en matière de communication électronique.

Appels d'offres, préparation et gestion des contrats (2 jours)

Mal encadrés, les appels d'offres et la gestion des contrats peuvent entraîner des conséquences fâcheuses pour n'importe quelle entreprise sur les plans juridique et financier. Cet atelier vise à vous fournir les outils nécessaires pour en faire un avantage concurrentiel pour votre entreprise. On y aborde les conditions d'un appel d'offres réussi et les éléments du processus d'appel d'offres, dont les demandes de propositions et les demandes de prix, ainsi que l'appel d'offres électronique. Il sera également question des

types de contrats et du droit contractuel. Les participants auront un aperçu des conditions d'un contrat écrit et apprendront comment gérer un contrat à l'étape de l'évaluation du rendement jusqu'au règlement des conflits et au bris de contrat.

Commerce international et multiculturel (2 jours)

De plus en plus, les entreprises exercent leurs activités un peu partout dans le monde en raison de la portée internationale des chaînes d'approvisionnement. Le gestionnaire de chaîne d'approvisionnement efficace actuel doit savoir évoluer dans un contexte mondial et multiculturel. Cet atelier prépare les participants à travailler efficacement dans le contexte de différentes cultures et à établir des relations avec des partenaires d'autres pays. Cet atelier de deux jours traite de questions culturelles et de l'étiquette des affaires, et tient compte d'aspects pratiques comme les coutumes, les tabous, la langue et la traduction. Vous apprendrez comment évoluer dans un environnement international en analysant une gamme de questions d'ordre politique, juridique, éthique et sécuritaire. On parlera particulièrement des activités commerciales avec la Chine et l'Inde.

Éthique et responsabilité sociale (3 jours)

L'éthique est l'un des principaux piliers du professionnalisme, tout comme l'engagement des professionnels de la chaîne d'approvisionnement à voir au-delà des profits pour mesurer l'impact de leurs décisions en matière d'approvisionnement et de chaîne d'approvisionnement sur les employés, l'économie, la société et l'environnement. Présentant une multitude de points de vue, cet atelier explore les cadres pour la prise de décisions éthiques. Différents sujets seront abordés, tels que le service communautaire, la société à titre d'intervenante dans la chaîne d'approvisionnement et les vérifications environnementales. L'atelier porte également sur les questions d'ordre éthique liées au sexe et à l'âge ainsi qu'à la sécurité et à la protection. Vous aurez l'occasion d'analyser le code de déontologie de l'ACGA, d'en discuter et de rédiger un énoncé d'éthique pour votre propre entreprise.

Pour obtenir une description complète des modules et des ateliers interactifs, visitez le site Web de votre corporation provinciale ou territoriale, ou le site du siège social à l'adresse www.pmac.ca.

COURS D'UNE SEMAINE EN RÉSIDENCE

Le cours d'une semaine en résidence est un atelier intensif d'une semaine qui permet aux candidats au titre d'a.p.a. de faire la synthèse des connaissances acquises tout au long du programme d'accréditation et de les appliquer. Les participants examinent des questions d'ordre stratégique au niveau le plus élevé de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Les candidats seront appelés à intégrer leurs connaissances fonctionnelles de la gestion de la chaîne d'approvisionnement à des compétences en matière de leadership, de professionnalisme et de comportement éthique. L'analyse d'études de cas en groupe permettra aux participants de perfectionner leur esprit d'analyse et leurs capacités à résoudre des problèmes, à travailler en équipe et à mieux communiquer.

Le corps professoral est constitué d'universitaires et d'experts du domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement parmi les meilleurs en Amérique du Nord. Ces personnes sont choisies à la fois pour leurs aptitudes pédagogiques et pour leur expérience pratique dans le domaine. Les participants bénéficient d'un très haut niveau d'interaction avec leurs professeurs.

Outre le travail rigoureux et les périodes d'étude, le cours d'une semaine en résidence offre également aux participants l'occasion de développer un réseau relationnel avec leurs collègues. Dans le cadre de rencontres sociales et de sorties, les candidats tissent des liens utiles avec leurs pairs et tirent parti d'une expérience d'apprentissage complète.

EXAMEN FINAL

L'examen final, qui constitue l'étape ultime en vue d'obtenir le titre d'a.p.a., a lieu une fois par année dans différents centres d'examen partout au Canada.

L'examen évalue la capacité du candidat à appliquer les connaissances acquises dans les modules et les ateliers interactifs, ainsi que les compétences acquises par l'expérience pratique.

L'examen, en deux parties, se passera sur deux jours. La première partie consistera en questions portant sur un cas bref et la deuxième, en une analyse de cas complète qui se déroulera deux jours après la première partie. À la fin de la première partie, les candidats recevront un document d'information portant sur le cas de la deuxième partie. Ainsi, ils comprendront mieux la situation qu'ils auront à analyser et pourront se consacrer à la rédaction de leur réponse pendant l'examen plutôt que de lire de l'information générale. La nature de la réponse demandée sera fournie au centre d'examen au début de la deuxième partie.

EXIGENCE EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE PRATIQUE

Pour obtenir leur accréditation d'a.p.a., les candidats doivent avoir accumulé au moins trois années d'expérience pratique en gestion de la chaîne d'approvisionnement. Cette expérience peut concerner n'importe quel aspect du domaine, que ce soit dans des secteurs de base ou de soutien, mais elle doit avoir été acquise dans le cadre d'un travail à plein temps et représenter une progression du niveau de compétence par le biais de connaissances appliquées acquises en cours de participation au programme d'accréditation.

Cette progression du niveau de compétence doit être démontrée par l'exécution réussie d'activités et de tâches professionnelles de plus en plus importantes sur le plan de la portée et des responsabilités. Le cheminement de carrière peut se faire par mutation latérale, horizontale ou verticale au sein de la même entreprise ou dans plusieurs entreprises.

Mutation latérale ou horizontale : Le candidat est muté à un poste de même niveau fonctionnel, mais il a la possibilité d'assumer des responsabilités accrues en matière d'orientation stratégique, d'imputabilité ou de prise de décision, comme la budgétisation ou la dotation en personnel.

Mutation verticale : Le candidat est muté d'un poste ou d'un niveau fonctionnel à un autre, mutation généralement accompagnée d'un changement de titre et d'une augmentation des responsabilités.

Aux fins du programme, une période maximale d'un an d'expérience pratique connexe acquise par le candidat avant son admission au programme d'accréditation pourra être reconnue.

Évaluation et vérification

- Au cours du programme, le candidat doit remettre un rapport détaillé sur son expérience pratique à raison d'une fois par année ou plus fréquemment comme peut l'exiger un changement de poste, d'employeur ou de situation par rapport à l'emploi.
- Avant de passer l'examen final en vue d'obtenir le titre d'a.p.a., les candidats devront remettre un rapport indiquant qu'ils ont accumulé au moins trois ans d'expérience pratique progressive, accompagné des pièces justificatives.
- Les pièces justificatives peuvent être représentées par des lettres de recommandation d'employeurs, des descriptions de travail, un curriculum vitae à jour ou des organigrammes.

Veillez vous référer au Guide sur l'expérience pratique de l'ACGA pour obtenir d'autres détails.

DIRECTIVES ADMINISTRATIVES

Interruption et reprise du programme

On reconnaît qu'un candidat peut devoir interrompre le programme pour des motifs liés à l'emploi, ou en raison d'un congé de maternité, d'un congé parental ou d'un événement familial.

Les candidats qui veulent bénéficier de la possibilité de quitter puis de réintégrer le programme à une date ultérieure devront fournir à leur corporation des renseignements pouvant être vérifiés ou des pièces justificatives.

L'interruption ne doit pas se prolonger au-delà de 12 mois. Une demande de réintégration est exigée de la part du candidat avant le début d'un module.

Transfert entre corporations

Le statut des candidats qui déménagent dans une autre province sera reconnu.

Accès au programme par des candidats dont le but n'est pas d'obtenir l'accréditation

Des volets du Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement sont offerts selon la formule de l'inscription volontaire à un nombre limité de candidats dont le but n'est pas d'obtenir l'accréditation, mais qui désirent améliorer leurs connaissances et leurs compétences. L'inscription volontaire est offerte aux personnes suivantes :

1. Titulaires du titre d'a.p.a.

Les a.p.a. pourront assister à tous les modules et ateliers interactifs afin de mettre leurs connaissances à jour dans certains domaines et obtenir des crédits de maintenance du titre d'a.p.a. Ils pourront choisir de participer à titre d'auditeurs et ne seront pas tenus d'effectuer de travaux ni de passer d'examens. Toutefois, la participation complète est recommandée afin d'enrichir l'expérience d'apprentissage.

2. Membres de l'ACGA non titulaires du titre d'a.p.a.

Les membres de l'association qui ne sont pas des a.p.a. et qui ne sont pas inscrits au programme d'accréditation peuvent assister aux deux premiers modules et aux deux premiers ateliers interactifs à titre d'auditeurs ou sur la base d'une accréditation reportée.



COMMENT OBTENIR VOTRE TITRE D'A.P.A.

1. Adhésion à l'ACGA

Pour faire une demande d'inscription au Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement, vous devez être membre d'une corporation provinciale ou territoriale de l'ACGA. Vous pouvez devenir membre et vous inscrire au programme d'accréditation par la même occasion.

2. Inscription au programme

Inscrivez-vous au Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement.

3. Inscription aux modules et aux ateliers interactifs

Inscrivez-vous aux modules et aux ateliers interactifs pour chacun des semestres.

Communiquez avec votre corporation de l'ACGA dès aujourd'hui. Les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador et des Territoires du Nord-Ouest doivent communiquer avec le siège social de l'ACGA. Voir la liste complète des corporations à la page suivante.

CONSERVATION DU TITRE D'A.P.A.

Pour conserver le titre d'a.p.a., vous devez être membre en règle de l'ACGA en respectant les conditions suivantes :

1. Respecter le code de déontologie de l'ACGA.
2. Participer au programme de maintenance du titre d'a.p.a.
3. Verser une cotisation annuelle à votre corporation.

Code de déontologie de l'ACGA

L'existence d'un ensemble de normes professionnelles constitue la marque d'une profession. Comme condition d'adhésion à l'Association canadienne de gestion des achats ainsi qu'à ses Instituts affiliés, toute personne doit s'engager à respecter le code de déontologie de l'ACGA et les règlements de l'association.

Le code de déontologie de l'ACGA est divisé en trois parties. La Partie A indique les valeurs à partir desquelles les membres fondent leurs agissements et leurs décisions. La Partie B établit les normes de comportement éthique que les membres doivent respecter dans l'accomplissement de leurs tâches professionnelles. La Partie C définit les règles de conduite des membres ainsi que les principes directeurs quant à l'application de ces règles.

Pour obtenir la version intégrale du code de déontologie de l'ACGA, visitez le site Web de votre corporation provinciale ou territoriale, ou du siège social à l'adresse www.pmac.ca.

Programme de maintenance du titre d'a.p.a.

La formation continue assure aux a.p.a. un niveau élevé de compétence, l'actualisation des connaissances et le professionnalisme dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Afin de permettre aux titulaires du titre d'a.p.a., à la profession et à ceux qui emploient des a.p.a. de bénéficier de l'accréditation et d'en conserver la crédibilité, on s'attend à ce que l'a.p.a. poursuive son perfectionnement professionnel tout au long de sa carrière.

La maintenance du titre d'a.p.a. permet d'accumuler des crédits par l'intermédiaire d'activités de perfectionnement professionnel, comme le recommandent les corporations de l'ACGA.



CORPORATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES DE L'ACGA

Corporation de l'Alberta
Centre 104, Suite 612
5241 Calgary Trail NW
Edmonton, AB T6H 5G8
www.aipmac.ab.ca

Courriel : info@aipmac.ab.ca
Téléphone : 780 944-0355
Télécopieur : 780 944-0356
Sans frais : 1 866 610-4089

Corporation de l'Ontario
1 Dundas Street West, P.O. Box 64,
Suite 2704, Toronto, ON M5G 1Z3
www.ontarioinstitute.com

Courriel : info@ontarioinstitute.com
Téléphone : 416 977-7566
Télécopieur : 416 977-4135
Sans frais : 1 877 SCM-N-YOU

Corporation de la
Colombie-Britannique
200-435 Columbia Street
New Westminster, BC V3L 5N8
www.bcipmac.ca

Courriel : office@bci-pmac.bc.ca
Téléphone : 604 540-4494
Télécopieur : 604 540-4023
Sans frais : 1 800 411-7622

Corporation des
approvisionnement du Québec
895, boul. du Séminaire Nord
Suite 302, Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec J3A 1J2
www.caq.qc.ca

Courriel : info@caq.qc.ca
Téléphone : 450 357-0033
Télécopieur : 450 357-0044
Sans frais : 1 800 977-1877

Corporation du Manitoba
Suite 200 - 5 Donald Street
Winnipeg, MB R3L 2T4
www.mb.pmac.ca

Courriel : mbpmac@mts.net
Téléphone : 204 231-0965
Télécopieur : 204 233-1250
Sans frais : 1 877 231-0965

Corporation de la Saskatchewan
211 a - 3521 8th Street East
Saskatoon, SK S7H 0W5
www.si.pmac.ca

Courriel : sipmac@sasktel.net
Téléphone : 306 653-8899
Télécopieur : 306 653-8870
Sans frais : 1 866 665-6167

Institut de gestion des achats du
Nouveau-Brunswick
P.O. Box 8977
Shediac, NB E4P 8W5
www.pmacnb.com

Courriel : 506 533-9418
Télécopieur : 506 532-3630

Corporation de
Terre-Neuve-et-Labrador
P.O. Box 29011
Torbay Road Postal Outlet
St. John's, NL A1A 5B5
www.pmacnl.org

Courriel : info@pmac.ca
Sans frais : 1 888 799-0877

Corporation de la Nouvelle-Écosse
P.O. Box 21 CRO
Halifax, NS B3J 2L4
www.nsipmac.com

Courriel : info@nsipmac.com
Téléphone : 902 425-4029
Télécopieur : 902 431-7220

Corporation des Territoires du
Nord-Ouest
P.O. Box 2736
Yellowknife, NT X1A 2R1
www.nt.pmac.ca

Courriel : info@pmac.ca
Sans frais : 1 888 799-0877

apa.^{MD}
APPROVISIONNEUR
PROFESSIONNEL
AGRÉÉ

Des professionnels en gestion de la chaîne d'approvisionnement

Amélioré. Exceptionnel.

Association canadienne de gestion des achats
777, rue Bay, Suite 2701
Boîte postale 112, Toronto, Ontario M5G 2C8
www.pmac.ca

Courriel : info@pmac.ca
Téléphone : 416 977-7111
Télécopieur : 416 977-8886
Sans frais : 1 888 799-0877